

Communiqué de presse : remise des labels « Action Bourbre Responsable »

Villefontaine, le 15 mars 2018

Daniel PARAIRE, Président de la CCI Nord Isère aux côtés de Jean-Christophe MILLIAT, Président de l'association Bourbre Entreprises Environnement (BEE) ont remis les labels 2018 du développement durable « Action Bourbre Responsable » à 8 entreprises ce jeudi, à la CCI Nord Isère, Villefontaine.

Sur l'année 2017, 8 entreprises engagées dans une démarche durable ont démontré leur capacité à s'investir. La valorisation de leurs actions et la démonstration que les entreprises nord iséroises agissent de façon responsable est pour la CCI Nord Isère et BEE essentiel dans le contexte actuel, notamment pour faire de la prise en compte du développement durable et de l'ancrage territorial des éléments de différenciation dans une concurrence forte.

Les entreprises récompensées pour leur démarche durable pour cette septième édition sont : Arc en Ciel Recyclage, Décomatic, Serge Ferrari, GTA, Pierre Martinet, PCAS, SNAM et Veolia.

Soutenue depuis sa création en 2003 par la CCI Nord Isère, l'association BEE accompagne les entreprises et fait entendre leur voix auprès des instances locales, notamment sur les actions liées à l'amélioration de la qualité des eaux de la Bourbre. Le soutien de la CCI Nord Isère à BEE se manifeste, notamment par la mise à disposition d'un animateur, pour informer, sensibiliser, conseiller et représenter les entreprises.

En outre, en tant que partenaire des entreprises et facilitateur du développement économique, la CCI Nord Isère s'est toujours mobilisée afin d'accompagner les dirigeants dans leur quête de performance durable. Elle s'est également toujours engagée pour permettre aux associations d'entreprises comme BEE d'exister. A l'heure où le SAGE va être révisé, la CCI Nord Isère a profité de la cérémonie de remise de labels pour réaffirmer tout son soutien à BEE dans ses démarches de valorisation de la Bourbre.

En 2017, l'association BEE c'est 57 adhérents (+10 adhérents par rapport à 2016), c'est 70 tonnes de déchets dangereux collectés auprès de 23 entreprises.